

SEMAINE DU LUNDI 21 SEPTEMBRE AU DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2015

La moitié des CPE et des garderies inspectés une seule fois en cinq ans

Métro, 9/17/2015, <http://journalmetro.com/> (#réf : 7034)

Naël Shiab

Longueur : Moyen; Catégorie : Services de garde

Mots-clés : CPE, Inspections, Prévention

Plus de 1500 services de garde au Québec n'ont subi qu'une seule inspection du ministère de la Famille au cours des cinq dernières années, révèlent des informations obtenues et analysées par Métro. Le nombre de places en service de garde a explosé ces dernières années au Québec. Citons pour preuve l'augmentation de 660 % en sept ans des places dans les garderies privées non subventionnées, qui sont passées d'environ 7000 en 2008-2009 à 53 000 au 31 juillet 2015. Les places dans les garderies privées subventionnées (+ 26 %) et les CPE (+ 16 %) sont aussi plus nombreuses aujourd'hui qu'en 2008-2009. En revanche, le nombre d'inspecteurs, lui, stagne depuis des années, oscillant entre 42 et 46 depuis 2010. Ils étaient 44 en 2014-2015. Selon le ministère de la Famille, les inspections doivent être réalisées dans les six mois suivant la délivrance d'un premier permis, avant la date d'un renouvellement de permis ou 45 jours ouvrables au maximum après la date de réception d'une plainte. Selon Nadia Caron, porte-parole du ministère de la Famille, 96,2 % des inspections ont été réalisées dans les temps prévus en 2014-2015. De plus, les renouvellements de permis ayant lieu tous les cinq ans, « il se peut que, si aucune plainte n'a été déposée depuis le dernier renouvellement, les services de garde n'aient reçu aucune inspection depuis 2010 », confirme la porte-parole. Selon Suzanne Major, responsable du certificat en petite enfance et famille à l'Université de Montréal, les inspections sont primordiales pour garantir la qualité des services. « Quand on regarde la formation du personnel dans les garderies et les services de garde, on constate qu'il y a des gens qui ont toute sorte de formations, avec des cultures extrêmement diversifiées. Il faut de l'inspection, il faut du contrôle. » Lien : <http://journalmetro.com/actualites/national/840997/la-moitie-des-cpe-et-garderies-inspectes-une-seule-fois-en-cinq-ans/>.

Les jeunes abdiquent leur pouvoir politique, avertit l'INM

Le Devoir, 9/18/2015, A3 (#réf : 7032)

Karl Rettino-Parazelli

Longueur : Moyen; Catégorie : Politique

Mots-clés : INM, Jeunesse, Électorat canadien

REVUE DE PRESSE DE LA COFAQ SUR LA FAMILLE

Semaine du 21 au 27 septembre

Le faible taux de participation des jeunes lors des élections fédérales constitue le « suicide politique » d'une génération entière, met en garde l'Institut du Nouveau Monde (INM), qui interpelle les partis politiques pour renverser cette tendance. Lors des élections fédérales de 2011, seulement 39 % des jeunes de 18 à 24 ans ont exercé leur droit de vote, comparativement à 70 % pour les électeurs plus âgés. « On assiste en ce moment à notre suicide politique, a affirmé la conseillère stratégique à l'INM, Geneviève Baril, en interpellant la génération des 18-35 ans. Pourtant, à l'échelle du pays, nous représentons un peu plus de 8 millions d'électeurs, soit le tiers de l'électorat canadien. Imaginez si on allait tous voter. » L'INM a concocté une réforme en cinq points pour mettre fin à l'abstention électorale des jeunes Canadiens. Il recommande d'abord l'instauration d'un cours obligatoire d'éducation à la citoyenneté en 3e secondaire, qui permettrait aux jeunes de mieux comprendre le fonctionnement de notre système démocratique. Ce cours permettrait aux décideurs d'abaisser à 16 ans l'âge minimum pour voter, juge l'INM. L'organisme suggère également de mettre en place un « service civique » volontaire pour favoriser l'engagement communautaire ou politique des jeunes, qui est étroitement lié à la participation électorale. L'INM propose finalement de rendre le vote obligatoire et de modifier le mode de scrutin pour y inclure une part de proportionnalité. Lien : <http://www.ledevoir.com/politique/canada/450460/vote-les-jeunes-abdiquent-leur-pouvoir-politique-avertit-l-inm>.

Percée santé dans les dépanneurs

Le Devoir, 9/19/2015, A1 (#réf : 7030)

Isabelle Porter

Longueur : Moyen; Catégorie : Santé

Mots-clés : Alimentation, Nourriture saine, Déserts alimentaires

De trop nombreux Québécois habitent une zone où ils n'ont pas accès à une nourriture saine à faible coût, et ce, au détriment de leur santé. Pour contrer les effets néfastes de ces « déserts alimentaires », des solutions émergent. De Philadelphie à Toronto, les départements de santé publique s'associent de plus en plus à des dépanneurs pour améliorer l'offre en aliments sains dans des quartiers mal desservis. Une tendance qui rejoint désormais Québec et Montréal. Les projets-pilotes se sont multipliés ces derniers mois. À Québec, la Direction régionale de santé publique se prépare à intégrer une section de produits santé dans quatre dépanneurs ciblés. On parle de fruits et de légumes, mais aussi de yaourts, de compotes et de barres tendres. « Il faut que ce soient des aliments prêts à manger qui tiennent dans une main, que les gens n'ont pas besoin de cuisiner à la maison, résume Céline Lepage, agente de planification à la DRSP. Un dépanneur, ça dépanne. » Pourquoi ces efforts? Parce que dans plusieurs quartiers sans épiceries, les gens dépendent des dépanneurs pour s'alimenter. Les marchés d'alimentation ne sont pas à distance de marche ou sont situés en bordure d'autoroutes inaccessibles à pied. Quand ces quartiers sont au surplus défavorisés et qu'une bonne partie de la population n'a pas de voiture, on les qualifie de « déserts alimentaires ». Les

REVUE DE PRESSE DE LA COFAQ SUR LA FAMILLE
Semaine du 21 au 27 septembre

dépanneurs participants doivent offrir quatre produits pour commencer. En échange, on leur offre un soutien technique et financier, des outils de marketing et de l'accompagnement. « On va voir avec eux ce qu'ils sont prêts à faire, souligne la nutritionniste Pascale Chaumette, également de l'équipe de la DRSP. On va s'ajuster. » Mais c'est à Philadelphie que ce genre de projets est le plus développé, avec plus de 600 dépanneurs participants dans tout l'État. « La Ville de Philadelphie a amélioré l'accès de milliers de personnes à de la bonne nourriture avec des initiatives comme ça. [...] Les enfants ici sont en meilleure santé qu'ils l'étaient il y a dix ans », explique Brian Lang, qui dirige la campagne pour l'organisme Food Trust. Là-bas, le projet est financé par l'État et différentes fondations privées. Philadelphie a notamment beaucoup ciblé les jeunes après avoir découvert qu'ils consommaient énormément de malbouffe de dépanneur sur le chemin de l'école. Peut-on imaginer l'équivalent au Québec? Il y a loin de la coupe aux lèvres. Malgré tout, l'Association des dépanneurs en alimentation du Québec (ADAQ) voit ces initiatives d'un bon œil. « Il y a du potentiel et je pense qu'il y a bien des dépanneurs qui seraient prêts à embarquer si la santé publique est prête à investir et à être partenaire », croit leur porte-parole Guy Leroux. Lien : <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/450482/percee-sante-dans-les-depanneurs>.

QS favorable à l'ajout d'un nouveau choix sur les formulaires de l'état civil

Le Devoir, 9/19/2015, A8 (#réf : 7031)

Marco Bélair-Cirino

Longueur : Moyen; Catégorie : Société

Mots-clés : Identité sexuelle, Changement de nom, État civil

Même si la nouvelle procédure de modification de la mention du sexe auprès du Directeur de l'état civil du Québec « n'est pas parfaite », la communauté trans peut crier victoire, fait valoir l'élue de Québec solidaire, Manon Massé. Elle applaudit la ministre de la Justice, Stéphanie Vallée, qui a fait preuve d'« écoute » tout au long de l'examen du projet de règlement en commission parlementaire. « Ç'a été un bel exercice démocratique », affirme Mme Massé dans une entrevue avec *Le Devoir*. Mme Vallée a fait un pas de géant entre le dévoilement de la première et de la dernière version du règlement, indique-t-elle. « On est vraiment très content. » Manon Massé invite aussi ses collègues à se préoccuper du sort des « personnes intersexe » — par exemple des personnes nées avec un testicule et un ovaire. « Il y aurait des questions à se poser sur les opérations de normalisation des sexes faites chez les enfants en dehors de leur consentement », soutient-elle. Elle se dit favorable à l'idée d'ajouter une case « autre » sur les formulaires de l'état civil, en plus des cases « masculin » et « féminin ». « Y a-t-il un besoin de toujours se genrer? », demande-t-elle afin de lancer la « réflexion ». Lien : <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/450535/masculin-feminin-autre-qs-favorable-a-l-ajout-d-un-nouveau-choix-sur-les-formulaires-de-l-etat-civil>.

Sur la piste du surdiagnostic pour le TDAH

Le Devoir, 9/21/2015, B3 (#réf : 7029)

Isabelle Paré

Longueur : Moyen; Catégorie : Santé

Mots-clés : TDAH, Surdiagnostic, Enfance

Dans son dernier brûlot, TDAH? Pour en finir avec le dopage des enfants, le philosophe et auteur Jean-Claude St-Onge dénonce l'explosion des troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) observée en Amérique et décrie le traitement des enfants à grands coups de psychostimulants. Véritable maladie ou exagération des pharmaceutiques? Aux États-Unis, les cas de TDAH sont passés de 3 % en 1980 à 11 % en 2011, touchant près d'un garçon sur cinq au secondaire. Au Québec, 13 % des jeunes du secondaire ont reçu ce diagnostic en 2011, alors que le nombre d'ordonnances prescrites a quadruplé durant la première décennie des années 2000. Un bond prodigieux qui ne peut s'expliquer autrement que par le rôle démesuré joué par le DSM — l'outil diagnostique par excellence des maladies mentales en Amérique —, qui a multiplié et modifié, au cours des ans, ses critères pour déclarer un enfant atteint d'un TDAH, affirme l'auteur. En Europe (France et Angleterre), où d'autres outils prévalent, les taux de TDAH ne dépassent pas 1 à 2 % selon les pays. « Le problème avec le DSM et le TDAH, c'est que les critères diagnostiques sont essentiellement subjectifs. Le DSM se concentre sur les problèmes à l'école, donc il ne tient pas compte du contexte social et familial de l'enfant. Un symptôme n'est pas une maladie. Il y a un festival de contradictions sur le TDAH », explique l'auteur. Parmi celles-ci, l'auteur, qui n'est pas médecin, mais professeur à l'UQAM, avance qu'aucune preuve scientifique claire n'établit un lien direct entre les symptômes rapportés et le fonctionnement du cerveau. Or le traitement aux psychostimulants vise clairement à traiter un déséquilibre chimique du cerveau. Selon M. St-Onge, les symptômes d'autres problèmes de santé, comme l'apnée du sommeil, les troubles de la vision ou de l'ouïe, l'anxiété, la dépression ou même le syndrome de Gilles de la Tourette peuvent facilement être confondus avec ceux du TDAH. Mauvais diagnostics et pressions du milieu scolaire expliqueraient en partie le tsunami de diagnostics observés. Aux parents qui plaident que la médication aide leurs enfants dans leur cheminement scolaire, l'auteur rétorque que quatre études indépendantes (dont une du National Institute of Mental Health des États-Unis) ont démontré une efficacité à court terme du Ritalin (méthylphénidate). Efficacité qui s'estompe après quelques mois et s'annule au bout de quelques années. Et cela, même si les doses ont tendance à augmenter avec les ans et que s'y ajoutent parfois des antidépresseurs et des antipsychotiques. Inquiet des allégations de surdiagnostic de TDAH, le Collège des médecins du Québec a retiré, il y a quelques mois, ses lignes directrices destinées aux médecins et confié à un comité d'experts, de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS), le soin de faire le point sur cet enjeu important qui continue de diviser médecins, parents et milieux scolaires. « C'est un sujet controversé, et les surdiagnostics nous inquiètent. On ne dit pas qu'il y en a trop. Le but du comité d'experts est justement de faire la lumière là-dessus. Entre-temps, nous

REVUE DE PRESSE DE LA COFAQ SUR LA FAMILLE
Semaine du 21 au 27 septembre

avons demandé à nos membres de faire une bonne démarche clinique et de se référer aux sociétés de pédiatrie », affirme son président, le Dr Charles Bernard. Lien : <http://www.ledevoir.com/societe/sante/450585/tdah-la-piste-du-surdiagnostic>.

Le ministre Blais se défend de laisser tomber les décrocheurs

Radio-Canada, 9/21/2015, <http://ici.radio-canada.ca/> (#réf : 7033)

Presse canadienne

Longueur : Moyen; Catégorie : Éducation

Mots-clés : Décrochage scolaire, Coupes budgétaires, Jeunesse

Le ministre de l'Éducation François Blais réitère l'engagement de son gouvernement en matière de décrochage scolaire, après avoir essuyé les critiques de l'opposition. À tour de rôle, le porte-parole péquiste en éducation, Alexandre Cloutier, et le caquiste Jean-François Roberge ont dénoncé lundi la décision du gouvernement de ne pas renouveler diverses ententes de partenariat avec des organismes, dont la Fondation Chagnon, impliqués dans la prévention du décrochage scolaire. Le gouvernement et la Fondation Chagnon investissaient chacun 25 millions de dollars sur cinq ans, dans le programme Réunir, Réussir. Le ministre Blais a précisé que le programme était arrivé à son terme et que la fondation souhaite poursuivre son œuvre. « Nous sommes en discussion avec eux pour voir comment nous pouvons continuer notre partenariat dans cette matière-là ou dans d'autres matières selon l'issue de la discussion avec la fondation », a-t-il dit en point de presse, ajoutant qu'en période de « transition », il est temps de faire le bilan du programme et de voir comment cibler les prochaines actions. Le ministre a expliqué que l'enveloppe globale de soutien à la réussite scolaire, une somme d'environ 200 millions de dollars, serait maintenue « pour l'essentiel », sans préciser la portée de ce mot. Lien : <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2015/09/21/004-decrochage-opposition-blais.shtml>.

NOTE: *Tous les articles de la revue de presse sont conservés dans leur intégralité pour consultation. Le résumé de chacun des articles tente d'exprimer le contenu et la teneur des propos. La COFAQ n'endosse pas nécessairement les articles; la sélection de ceux-ci est basée sur les sujets d'intérêts pour la famille sans tenir compte de leurs valeurs.*